

Bulletin de liaison n° 66

**Le samedi 26 mars 2022 se tiendront à Saint-Sauveur (38) dans la
Salle multi-activités [Les Combeaux – 2 rue des Géranioms]
L'Assemblée Générale Extraordinaire
suivie de
L'Assemblée Générale Ordinaire du CGD**



Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de ce moment important de la vie de notre association et nous remercions par avance tous ceux qui pourront y prendre part ou se faire représenter.

Les consignes sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées à l'arrivée des participants.

Comment accéder à la salle multi-activités (proche mairie et restaurant « le Salvérien »): voir explications page 8

Appel à Candidature

Le CGD aura cette année 45 ans, nous ne manquerons pas, bien sûr, de fêter cet anniversaire, **mais il a besoin de sang neuf !** Nous manquons cruellement de releveurs, qui représentent toujours la richesse d'une association généalogique, d'historiens locaux, d'informaticiens, d'infographistes, de chargé(e)s de communication, de spécialistes du net, et autres aides de tous ordres.

Notre objectif est de susciter toujours plus l'envie de venir chercher des informations et des solutions auprès du CGD et pour cela nous avons besoin de talents supplémentaires.

Beaucoup de ces fonctions peuvent être prises en charge par des personnes n'habitant pas Grenoble ni même l'Isère. La pandémie nous a bien montré qu'on peut facilement travailler de chez soi et établir des liens réguliers par informatique. Il suffit d'avoir envie de partager un peu de son temps pour aider à développer un objectif commun.

Exceptionnellement, cette année, 2 administrateurs ont souhaité se désengager du conseil d'administration, tout en restant adhérents du CGD : Evelyne Bénac et Jean-Marie Hauray.

Evelyne, après s'être beaucoup investie comme Présidente, a besoin de libérer du temps pour s'occuper de ses proches, Jean-Marie a été élu au conseil municipal de sa ville.

Un autre administrateur, Serge Guiboud-Ribaud, après avoir créé, avec brio, notre nouveau site informatique, aspire naturellement à un peu plus de calme et restera au CA mais déchargé de la fonction « animateur du site du CGD ».

Nous ne pouvons que les remercier pour l'abnégation dont ils ont fait preuve et le travail qu'ils ont accompli. Tous continueront à œuvrer pour notre communauté, mais à leur rythme, en fonction de leur temps libre.

Au cours des années précédentes, la charge de travail s'est avérée importante pour celles et ceux qui se sont investis. **Mais avec deux départs, la situation devient critique. Alors, cette année l'association a encore plus besoin de vous pour perdurer et faire face aux nombreux défis qui nous attendent. Nous devons tous être bien conscients que, sans aide, le conseil d'administration ne pourra plus fonctionner et toutes les richesses généalogiques que nous avons accumulées, disparaîtront.**

Le CGD compte 1462 adhérents à fin 2021. C'est l'une des plus importantes associations généalogiques de Rhône-Alpes. Et pour répondre idéalement aux attentes de ses membres, nous savons que 16 administrateurs seraient nécessaires. Le conseil d'administration, déjà en sous-effectif, doit faire face à trois départs qui rendent son fonctionnement impossible. **L'urgence immédiate est donc de trouver de nouveaux membres du conseil d'administration.**

Alors, nous faisons appel à vous, spécialistes ou simples adhérents de bonne volonté, pour devenir administrateurs. Rejoignez le conseil d'administration et venez partager vos idées novatrices. Si vous vous sentez concerné(e), venez en discuter avec les animateurs du groupe local le plus proche de chez vous, contactez-nous par mail (contact@cgdauphine.org) ou téléphonez-nous lors d'une de nos permanences du mercredi au siège. (tel : 09 52 22 00 02). Nous serons heureux de vous accueillir et vous donner toutes les informations que vous souhaiteriez obtenir pour accompagner votre décision ...

Nous comptons sur vous, la survie de votre association en dépend.



SAINT-SAUVEUR : **Un peu d'histoire sur une commune sans histoire !**

Placée sur la rive droite de l'Isère, à mi-distance de Grenoble et Valence, la commune va se développer grâce à cette grande voie fluviale, maillon essentiel des échanges commerciaux entre les vallées alpines et la Méditerranée.

Une légende transmise de génération en génération, et rapportée par Edmond DEBONO, ancien maire, nous donnerait une explication : des bateliers, en perdition sur l'Isère en crue, auraient fait le vœu, s'ils étaient sauvés, d'édifier une chapelle là où ils accosteraient. Le courant les dirigeât vers le lieu-dit appelé actuellement « Les Bedots », où ils accostèrent sains et saufs. Ils y firent construire un édifice qu'ils dédièrent au « **Sauveur** ».

Il faudra toutefois attendre le milieu du XII^{ème} siècle pour voir apparaître le nom de notre village : **Sancti-Salvatoris**. Un ordre religieux, **Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem**, vers 1150, s'installa près des berges de l'Isère et construisit une importante commanderie.

Le Commandeur était le véritable seigneur de Saint-Sauveur. Possesseur de la plus grande partie des terres de la commune, il offrait aux nouveaux arrivants, une « tenure » qu'ils devaient défricher puis labourer, cultiver, planter...etc. et construire leur demeure, moyennant une redevance en corvée et versement d'une partie de leurs revenus en nature (généralement le dixième), et plus tard en argent. Chaque habitant devra alors prêter hommage au Commandeur de cet ordre et reconnaître toutes ses possessions aux Hospitaliers.

Avec ses deux ports reliant respectivement Saint-Sauveur à Iseron et Beauvoir, son chemin de halage, son auberge à Mayard, logeant radeliers et bateliers, et ses fermes hébergeant pour la nuit les attelages de bœufs et leurs propriétaires, la paroisse va se développer tout le long de ses berges. Ce trafic va mobiliser jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, une main d'œuvre importante et contribuer au développement des hameaux

le long de l'Isère : Gironds, Micaux, Quincieux, Pangots Brondel, Bedots...

L'amélioration du réseau routier et la construction de la ligne de chemin de fer Valence/Grenoble par Moirans (inaugurée en 1864) va entraîner le déclin de l'activité fluviale. La voie de terre va être préférée à une navigation sur une rivière capricieuse et semée d'écueils.

Ce nouveau mode de transport va entraîner au milieu du XIX^{ème} siècle, une migration de la population vers le centre de la commune : la construction de l'école de garçons en 1843 suivie de l'édification et de la bénédiction solennelle de la nouvelle église le 3 octobre 1860, puis de l'installation de la mairie, va finaliser le recentrage de la commune.

Mais l'exode rural, va se porter également vers le hameau de la Tronche où de nombreux commerces vont se développer : tanneurs, charrons, tonneliers, tailleurs, couturières, bourelliers et épiciers, sans oublier de nombreux cafés et auberges...

Avec une population qui a doublé en quelques décennies, Saint-Sauveur est devenue aujourd'hui une commune résidentielle. Grâce à l'attractivité de Saint-Marcellin, mais également avec les facilités de communications et de déplacements vers les grands centres, la commune poursuit son développement.

Maurice Hendboëg février 2022



Déroulement de la journée du 26 mars :

8h30 : café d'accueil et émargement

9 h précises : Assemblée générale extraordinaire

- Projet d'adaptation des statuts du CGD (voir page 7) et vote

9 h 30 : Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du contrôleur aux comptes
- Élection du Conseil d'Administration
- Cotisation 2023
- Questions diverses

11 h 45 : traditionnelle photo

12 h 00 : apéritif puis repas

Menu : 25 €

*Chattelaine
(feuilleté chaud
avec
St Marcellin, noix et lard)
et sa salade gourmande*

*Cuisse de canard
confite au vin rouge*

*gratin de ravioles, courgettes
et flan de carotte*

fromage frais ou affinés

Gâteau pommes et noix

Vin et café

15 h : Conférence par Alain Jassigneux: **“Une période de l’histoire, que la mémoire des français a effacée : 1870-1871”**

Et bien sûr, pour ceux et celles qui le souhaiteraient :

- échanges généalogiques
- informations sur l'utilisation des logiciels de généalogie, du logiciel GenEric, développé pour le CGD, etc.

Visite libre de l'ancien palais des rois de France : Prévus éventuellement, en parallèle, pour ceux qui ne seraient pas intéressés par la conférence.

Élections

Comme chaque année, plusieurs membres du Conseil d'Administration arrivent au terme de leur mandat de 3 ans et l'Assemblée Générale Ordinaire doit donc pourvoir au renouvellement de ces conseillers.

Les administrateurs dont les noms suivent sont arrivés en fin de mandat : Claude Ferradou, Francine George, Frédéric Guillermand.

Deux administrateurs ont souhaité se désengager du conseil d'administration, tout en restant adhérents du CGD : Evelyne Bénac et Jean-Marie Hauray.

Candidatures :

Plus encore que les années précédentes, nous avons besoin de vous pour nous aider à faire perdurer et faire évoluer notre association.

Si vous vous sentez concerné(e), venez en discuter avec les animateurs du groupe local le plus proche de chez vous ou téléphonez-nous lors d'une de nos permanences du mercredi au siège. (tel : 09 52 22 00 02). Nous serons heureux de vous accueillir et vous donner toutes les informations que vous souhaiteriez obtenir pour guider votre décision ...

Pour rejoindre le Conseil d'Administration, vous devez **nous faire parvenir votre**

candidature, expliquant brièvement votre engagement et vos projets pour l'association ; cette demande devra parvenir au CGD le **16 mars 2022, dernier délai**, pour finaliser l'organisation du vote.

Pouvoirs :

Les adhérents, non présents à l'Assemblée Générale peuvent donner leur pouvoir à une personne de leur choix, après s'être assurés que celle-ci ne détient pas déjà le nombre maximum de pouvoirs autorisés (cinq). A défaut, il est aussi possible d'adresser son pouvoir en blanc (par courrier ou par internet) au CGD qui le remettra le jour de l'AG à un adhérent présent.

Ne pourront voter que les personnes à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée.

Si vous avez omis de renouveler votre adhésion, il est encore temps de le faire dès maintenant.

Rétrospective de l'année 2021

L'année 2021 a été particulièrement impactée par la situation sanitaire. Les permanences de Grenoble et des groupes locaux n'ont pas pu se dérouler sereinement et en présentiel lors du 1er trimestre.

Pour les activités se déroulant au siège, il est à noter que les responsables de chaque niveau des cours de paléographie, Bernadette Bellon, Françoise Flament et Gisèle Masseret, ont maintenu leurs cours aux dates prévues mais sous une forme adaptée à la situation : les textes à travailler ont été envoyés par mail dans un premier temps, et les corrections en retour dans un second temps.

Nous les remercions pour leur initiative, saluée par tous leurs "élèves", qui ont ainsi pu continuer à progresser, sans interruptions dues aux fermetures des locaux.

Nos **deux Assemblées Générales, 2020** (activités 2019) et **2021** (activités 2020) se sont déroulées à huis clos. Vous avez été **449** adhérents à voter du 1 au 14 mars 2021 (électroniquement ou par courrier) sur un total de 1612 inscrits, soit un pourcentage de

votants plus important qu'en année « normale », ce qui nous a, à posteriori, conforté dans notre choix de procédure d'élection. Vous avez approuvé très largement les 14 résolutions mises au vote et nous vous remercions chaleureusement d'avoir renouvelé votre confiance à notre équipe.

Les bénévoles du siège ont pu reprendre leurs permanences du mercredi après-midi à partir du 19 mai et ce jusqu'au 7 juillet inclus, toujours en appliquant les mesures sanitaires et la distanciation sociale : gel hydroalcoolique et masque obligatoire, désinfection des plans de travail et surfaces de contact, etc

Parmi nos groupes locaux, le groupe de Champ-près-Frogès a pu reprendre dès avril, celui de Moirans en mai et celui de Saint-Chef en juin, en fonction des autorisations et des consignes des municipalités qui les accueillent. Les autres groupes n'ont malheureusement pas pu effectuer de rentrée avant l'été.

Exception notable, le groupe "Boucle du Rhône" dont les deux animateurs ont pris sur eux de programmer leurs réunions mensuelles à leur domicile personnel à tour de rôle, évitant ainsi toute interruption de permanences.

Dès septembre, tout le monde a repris ses activités en présentiel, au grand bonheur des adhérents. Bien sûr, il a fallu adopter des protocoles stricts pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Tous, nous nous sommes retrouvés avec plaisir pour échanger, nous entraider, et parfois simplement papoter, un petit luxe qui avait pu manquer à beaucoup pendant ces longues semaines de confinement.

Le groupe de Saint-Sauveur, toujours très dynamique grâce à ses animateurs, Gisèle Champon en tête, mais aussi grâce à ceux qui le fréquentent (environ 40 personnes à chaque séance), a organisé le 16 octobre sa journée généalogique. Un franc succès.



Ensuite, sur leur lancée, ils nous ont proposé de prendre en charge l'organisation de l'assemblée générale 2022, ce dont nous les remercions vivement.

Pour pallier le manque d'accès aux locaux de réunion et donc la possibilité d'aide que l'on peut y trouver, nous avons décidé, cette année encore, de doubler les points Geneabank au premier trimestre, ce dont beaucoup ont profité.

Et pendant tout le mois de novembre, nous avons à nouveau donné **un accès gratuit à volonté à GenEric**, ce qui a été très apprécié.

Et c'est ainsi qu'à la fin de cette année très atypique, ponctuée d'injonctions quelquefois un peu contradictoires, nous avons eu la satisfaction de ne pas avoir perdu le contact avec nos adhérents et de compter 1462 adhérents à fin 2021.

Et maintenant, nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous pourra faire le déplacement et nous rejoindre à Saint-Sauveur pour que nous puissions vous remercier de vive voix, retrouver et fêter le plaisir d'être ensemble.

Les adhérents ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale pourront s'y faire représenter en donnant leur pouvoir à une personne de leur choix, après s'être assurés que celle-ci ne détient pas déjà le nombre maximum de pouvoirs autorisés (cinq). A défaut, ils pourront adresser leur pouvoir en blanc au secrétariat du CGD , par mail, ou par internet **avant le 20 mars 2022** suivant la procédure qui se trouve sur le site, qui l'attribuera à un adhérent présent lors de l'assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du CGD 2022

ET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CGD 2022

POUVOIR

Je soussigné Adhérent CGD n°

donne pouvoir pour me représenter à M, Mme :

Le ... /... /

Signature :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les deux dernières années que nous avons vécu, avec leur lot de restrictions en tout genre, nous ont amenés à réfléchir et à vouloir adapter les statuts et même anticiper des situations auxquelles nous risquons d'être confrontés dans les années à venir. C'est ce qui nous a amené à prévoir, cette année encore, une assemblée générale extraordinaire, pour vous proposer et soumettre à votre vote, les modifications suivantes : **Les phrases en rouge sont des ajouts et non des substitutions.**

Projet d'adaptation des statuts du CGD du 06 avril 2019, soumis au vote :

<https://www.cgdauphine.org/wp-cgd/vie-statutaire/>

Article 8 – Administration

- alinéa 3

"Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un ou plusieurs secrétaires adjoints, d'un trésorier et, s'il y a lieu, d'un trésorier adjoint.

Le Conseil d'Administration peut aussi décider d'instaurer une présidence collégiale de l'association en élisant plusieurs administrateurs au poste de président. Dans ce cas, il décide de leurs attributions respectives."

- alinéa 5

"Ne peut être candidat qu'un adhérent à l'association depuis au moins 2 ans, à jour de cotisation.

Ce délai peut toutefois être réduit sur décision du conseil, prise à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés."

Articles 10 et 11- Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire

(Assemblée générale ordinaire et assemblée extraordinaire : possibilité à l'initiative du conseil d'Administration d'une tenue distancielle ou par correspondance).

"Le Conseil d'Administration a la possibilité d'organiser une assemblée générale à distance ou par correspondance. Dans ce cas, les modalités de participation et de vote ainsi que le support utilisé le cas échéant, seront précisés sur la convocation envoyée à chaque membre."

Article 13 - Protection des travaux et bases de données de l'Association

"(...) Le Conseil d'Administration de l'Association conserve cependant toute latitude de fixer librement les conditions de consultation de tout ou partie de ces données par le public non membre de l'association, conformément aux objectifs de partage le plus large possible des travaux menés sous l'égide de l'Association. Dans tous les cas, la réutilisation éventuelle de tout ou partie de ces travaux dans un but autre que personnel ou d'entraide individuelle raisonnée et sans but lucratif entre généalogistes, reste toutefois interdite, sauf autorisation expresse délivrée par le Conseil d'Administration de l'Association **qui devra préalablement la faire valider par les membres de l'Association réunis en assemblée générale ordinaire."**

ASSEMBLEES GENERALES DU CGD DU SAMEDI 26 MARS 2022 A SAINT-SAUVEUR

INSCRIPTION AU REPAS

M, MmeAdhérent CGD. n°

s'inscrit pour (nombre de personnes)

Repas : x 25 € =

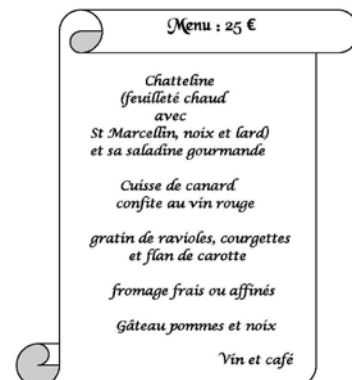
Chèque au nom du CGD, à adresser au Centre Généalogique du Dauphiné

BP 311 , Avenue Général Champon 38011 GRENOBLE Cedex 1

Possibilité de s'inscrire en ligne : <https://www.cgdauphine.org>

Date limite des inscriptions : samedi 20 mars 2022 dernier délai

En cas d'absence non excusée, les frais d'inscription ne seront pas remboursés



COMMENT VENIR A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE GÉNÉRAL DU DAUPHINÉ LE 26 MARS 2022

Salle multi-activités de Saint-Sauveur (située à coté de la mairie, face au restaurant : « Le Salvérien »)
2 rue des Géraniums

coordonnées GPS : 45°09'08''N 5°20'35''E ou 45.152121 5.343066

Il y a plus de 80 places de stationnement devant la mairie et derrière (rue des Roses)

En venant par l'autoroute A49 sortie n°9 Saint-Marcellin

- après la barrière de péage, au rond-point prendre la 1ère sortie à droite D518 direction St-Romans Pont en Royan
- après environ 200 m, prendre à gauche direction St-Sauveur (Déchetterie Station Épuration)
- au 1er rond-point rencontré à environ 1,3 km, prendre à droite direction Mairie Stade

En venant de Vinay par la N1092

- au 1er feu rencontré dans St-Sauveur, prendre à gauche direction St-Sauveur Village Stade
- au 1er rond-point rencontré à environ 1,5 km, prendre la 1ère sortie à droite, St-Sauveur Centre Mairie

En venant de St-Marcellin par la N1092

- au 1er feu rencontré dans St-Sauveur, prendre à droite direction St-Sauveur Village Stade
- au 1er rond-point rencontré à environ 1,5 km, prendre la 1ère sortie à droite, St-Sauveur Centre Mairie

En venant de Grenoble par la N1532

- prendre la direction St-Marcellin St-Sauveur D32B
- au 1er rond-point rencontré à environ 3 km, prendre à gauche St-Sauveur Centre Mairie

En venant de Valence par la N1532

- prendre la direction St-Marcellin St-Sauveur D32B
- au 1er rond-point rencontré à environ 3 km, prendre à gauche St-Sauveur Centre Mairie

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

La salle polyvalente (AG du CGD), le restaurant « Le Salvérien » et la Mairie de Saint SAUVEUR sont mitoyens. En suivant les pancartes « Le Salvérien » vous arriverez face à notre salle de réunion.



centre généalogique du dauphiné

	COMPTE D'EXPLOITATION	CHARGES	2021	
606100	Eau électricité	297,33		
606220	Produit entretien	3,35		
606300	Fourniture entretien petits équipements	0,00		
606400	Fourniture administrative	277,06		
606500	Photocopies	0,00		
606600	Fourniture groupes locaux	77,00		
606800	Petit matériel	266,57		
614000	Charges locatives de copropriété	3785,82		
615000	Entretien matériel	24,00		
615200	Entretien et réparations sur biens immobiliers	1968,00		
616000	Prime d'assurance	258,00		
618100	Documentation - livre	0,00		
622800	Divers	0,00		
623060	Publications	0,00		
623100	Frais assemblée générale	919,44		
623200	Frais Côte St André	0,00		
623300	Salons divers	0,00		
625000	Missions, réceptions	0,00		
625001	Missions, réceptions groupe locaux	187,65		
625100	Voyages et déplacements	0,00		
626000	Téléphone	576,38		
626100	Frais d'affranchissements	141,59		
627000	Services bancaires et assimilés	137,18		
627100	Frais TPE virtuel	543,32		
628100	Cotisation FFG et Union Régionale	3326,40		
628200	Cotisations diverses	282,00		
628400	Prestation d'informatique extérieure	380,67		
633300	Formation professionnelle	0,00		
635120	Taxe foncière	4496,00		
635130	Autres impôts locaux	0,00		
641000	Rémunération du personnel	0,00		
645000	Charges sociales	0,00		
658000	Différence de règlement	0,00		
678000	Autres charges exceptionnelles	0,00		
681000	Dotations aux amortissements	5002,00		
	TOTAL CHARGES	22949,76		
PRODUITS			PRODUITS	
708000	logiciel généatelier		0,00	
708100	Cahiers dauphinois		0,00	
708150	Manuels paléographie		24,00	
708160	Paroisses de Beaumont		0,00	
708170	Tirages arbres traceur		298,20	
708190	Les Alleman		0,00	
708200	Documentation diverse		0,00	
708300	Affranchissement		0,00	
708400	Mise à disposition personnel facturé		0,00	
723100	Encaissement Assemblée Générale		0,00	
723200	Encaissement journée anniversaire		0,00	
756000	Cotisation – adhésion		26316,00	
756100	Dons		60,00	
758000	Différence de règlement		2,00	
760000	Produits financiers		443,29	
778000	Autres produits exceptionnels		0,00	
	TOTAL PRODUITS		27143,49	
	EXCEDENT NET			4193,73



BILAN AU 31/12/2021

ACTIF			PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	BRUT	Amortissements et dépréciations (à déduire)	NET	COMPTES et CAPITAUX
COMPTES D'IMMOBILISATIONS				
2120 Agencement Local	45520	25722,42	19798	11900 Report exercices précédents
2130 Local	89714	73271	16443	
2183 Matériel bureau-informatique	9610	9172	438	
2184 Mobilier	3923	3923	0	
2370 Avante et acompte versés	0		0	
2750 Dépôts et cautionnement	400		400	
TOTAL COMPTES IMMOBILISATIONS	149167	112088	37078	13000
ACTIF CIRCULANT :				
43860 Autres charges à payer	0		0	
486021 Ch. constatées d'avance frais banque	103		103	
48610 Charges constatées d'avance	0			
TOTAL CHARGES	103		103	
TRESORERIE				
508100 Livret Bleu Crédit Mutuel	79647		79647	460000 Cegra
512000 Cpte courant Crédit Mutuel	1297		1297	487121 Produits constaté d'avance : adhésion
508200 Compte partenaire	45841		45841	487221 Produits constatés d'avance: Cegra papier
53000 Numéraire	180		180	487321 Produits constatés d'avance: Cegra numérique
TOTAL COMPTES FINANCIERS	126964		126964	487421 Produits constatés d'avance:Cegra papier étranger
TOTAL	276234	112088	164145	TOTAL
				12066
				RESULTAT EXCEDENTAIRE A AFFECTER
				4194
				TOTAL
				164145